

Juillet 2008

## *Mot du président*

Je suis heureux de succéder à M<sup>e</sup> Michèle Patry à titre de président du conseil d'administration de l'Association canadienne des juristes-traducteurs. Je remplirai ces fonctions en mettant à profit les neuf années d'expérience que j'ai acquises dans le domaine de la traduction, dont cinq dans une entreprise de communication et près de trois au sein d'un grand cabinet comptable. Mon parcours m'a ensuite mené là où je suis aujourd'hui, c'est-à-dire dans un cabinet d'avocats, plus précisément dans le domaine des valeurs mobilières.

Je tiens à remercier M<sup>e</sup> Michèle Patry pour le travail remarquable qu'elle a accompli au cours des dernières années à titre de présidente du conseil de l'ACJT. Je tâcherai de faire preuve du même dévouement. Merci beaucoup Michèle. Merci également aux autres membres du conseil. Je peux vous assurer que l'Association est en bonnes mains. Les idées sont nombreuses. De nouveaux projets sont régulièrement proposés. Les connaissances de ses membres sont impressionnantes. J'en profite d'ailleurs pour vous rappeler que vous pouvez contribuer à l'essor de l'Association. Exprimez vos idées, n'hésitez pas à participer aux réunions, prenez part aux discussions. L'Association est là pour vous et chaque membre doit avoir le sentiment qu'il peut y apporter sa contribution.

À l'occasion de l'assemblée annuelle qui s'est tenue en mai, l'Association avait invité M. Pierre-Yves de la Garde, trad. a., traducteur-réviseur au service de traduction de la Banque du Canada, à titre de conférencier (voir ci-dessous les notes de conférence). M. de la Garde, qui a expliqué la nature de son travail à la Banque du Canada et le rôle que joue cette dernière, a répondu patiemment aux nombreuses questions. Nous l'en remercions encore une fois.

Comme vous le savez, nous célébrons cette année le vingtième anniversaire de l'ACJT. Certaines idées mûrissent déjà quant à la façon de souligner l'événement. Nous vous informerons plus tard de la formule qui aura été retenue.

L'automne s'annonce donc intéressant. Mais, d'ici là, profitez bien de l'été. Au plaisir de vous rencontrer bientôt.

Cordialement,

*Mario Pelletier*

### **Dans ce numéro**

- Nouvelles de l'A.C.J.T. et des membres
- Invitation
- Conférence : la Banque du Canada
- Annonce de conférence
- Offre d'emploi : Heenan Blaikie
- Journées Maximilien-Caron
- Congrès du Barreau du Québec
- Nouvelles en vrac



## *Nouvelles de l'A.C.J.T.*

### **Assemblée générale annuelle 2008**

L'ACJT a tenu son assemblée à Ottawa, le dimanche 4 mai 2008, au restaurant Daly's de l'Hôtel Westin. Une douzaine de membres y ont participé et ont élu un nouveau conseil d'administration. En effet M<sup>e</sup> M. Patry et M<sup>me</sup> A. Manson n'ont pas renouvelé leur mandat et deux candidats, représentant la relève, sont entrés au conseil. Il s'agit de M. Mario Pelletier et de M<sup>me</sup> Sophie Plourde, tous deux du Service de traduction du cabinet BCF S.E.N.C.R.L. / LLP.

L'Association se joint au président pour remercier les deux membres sortants de leur excellent travail et souhaite au nouveau président un mandat riche en réalisations.

Voici donc **notre nouveau conseil d'administration 2008-2009** :

Président : Mario Pelletier  
Vice-présidente : Sophie Plourde  
Trésorière : Sophie-Louise Ouimet  
Secrétaire : Nicole Roch  
Administratrice : Michèle Patry  
Administratrice et responsable de l'annuaire : Danielle St-Aubin  
Vous trouverez les coordonnées des membres du conseil sur le site de l'Association.

### **Comité de terminologie**

Suivez nos actualités, à l'automne : le conseil discute d'une nouvelle formule pour le comité de terminologie. Si vous avez des idées, communiquez avec le président ([MPelletier@bcf.ca](mailto:MPelletier@bcf.ca)) ou avec M<sup>me</sup> Nicole Roch ([nicole.roch@sympatico.ca](mailto:nicole.roch@sympatico.ca)).

## *Nouvelles des membres*

Les services linguistiques de Fasken Martineau innovent :

**M<sup>e</sup> Valérie Huard**, anciennement traductrice chez Desjardins Ducharme puis ensuite pigiste à Québec, se joint comme réviseuse aux services linguistiques de Fasken Martineau à compter de septembre. M<sup>e</sup> Valérie Huard travaillera à partir du bureau de Québec.

## *Invitation*

Cher lecteur du *Juriscribe*, cher membre de l'ACJT,

**Voulez-vous devenir mon correspondant**, trois fois par an, et me donner des nouvelles de vos collègues, des informations sur des publications, des conférences, ou toutes autres nouvelles, ou voudriez-vous me faire part d'un souhait pour un sujet d'article ?

Communiquez avec moi, Aline Manson, à [aline\\_manson@yahoo.ca](mailto:aline_manson@yahoo.ca)



## La Banque du Canada et son service de traduction

Conférence donnée lors de l'assemblée générale annuelle de l'ACJT  
Notes rédigées par Aline Manson et revues par Pierre-Yves de la Garde, trad. a.

Certains de nos collègues d'Ottawa ont peut-être eu la chance de visiter la Banque du Canada lors de la journée portes ouvertes tenue le 8 juin 2008. D'autres, comme les membres présents à l'assemblée générale annuelle, ont pu écouter avec grand intérêt notre collègue **Pierre-Yves de la Garde**, trad. a., traducteur-réviseur à la Banque du Canada, nous expliquer le rôle de la Banque et les travaux du Service de traduction.

Il faut avouer que nous avons une connaissance partielle des fonctions de la Banque et Pierre-Yves de la Garde a su nous éclairer sur **le mandat de cette dernière : favoriser la prospérité économique et financière du pays**. Il se décline sous quatre thèmes :

- Le premier rôle de la Banque est de mener la politique monétaire du Canada, principalement en maintenant le taux d'inflation à un niveau bas de 2 %. Les décisions de politique monétaire sont prises par le Conseil de direction de la Banque et font l'objet d'annonces huit fois par an.
- Sa deuxième fonction est la conception, la production et la distribution des billets de banque, la Monnaie royale canadienne étant responsable de la fabrication des pièces de monnaie. Pour limiter la contrefaçon, la Banque émet régulièrement de nouveaux billets dotés d'éléments de sécurité améliorés, que Pierre-Yves nous a fait découvrir en suivant la méthode TRIE (Toucher, Regarder à contre-jour, Incliner et Examiner attentivement) et remettant à chacun une carte aide-mémoire.
- La Banque travaille aussi à assurer la stabilité du système financier, lequel comprend les institutions financières, les marchés financiers et les systèmes de compensation et de règlement des paiements.
- Enfin, la Banque fait office de banquier de l'État et administre entre autres la dette publique (bons du Trésor, obligations d'épargne du Canada, etc.).

La Banque communique régulièrement de l'information dans ses **publications** :

- La *Revue du système financier*, publiée deux fois par an et disponible sur le site
- Le *Rapport sur la politique monétaire*, publication semestrielle (avril et octobre) avec deux mises à jour (janvier et juillet)
- L'*Enquête sur les perspectives des entreprises*, publiée quatre fois par an et qui porte sur un échantillon d'entreprises
- La *Revue de la Banque du Canada*, qui paraît quatre fois par an
- Le *Rapport annuel*

Pierre-Yves de la Garde nous a ensuite décrit le **Service de traduction**, qui est un service interne de la Banque du Canada et ne relève pas du Bureau de la traduction. Il compte 23 personnes, dont 7 réviseurs y compris le chef, 8 traducteurs, 3 terminologues et 5 personnes chargées du soutien administratif. La Banque n'offre pas de services de traduction directement au public et est assujettie à la *Loi sur les langues officielles*. En conséquence, le Service traduit les publications de l'institution, les documents internes, dont l'*Info-flash*, envoyé tous les

ACJT



C.A.L.T.

www.acjt.ca



jours aux employés, les documents versés sur le site intranet, etc. Les documents sensibles sont tous traités à l'interne et les documents envoyés à la pige, dans une proportion de 40 %, sont tous révisés à l'interne.

Pour travailler au Service de traduction de la Banque du Canada, il est nécessaire d'avoir deux ou trois années d'expérience dans divers domaines, mais pas obligatoirement une formation en économie.

C'est une belle équipe qui travaille en collégialité et en inter-révision, dans un environnement historique, celui de la rue Wellington, presque en face du Parlement, à Ottawa.

*EN CONCLUSION, PRÉCISONS NOTRE VOCABULAIRE :*

*Pour cent et point de pourcentage : 3 %, c'est un rapport ; cela veut dire 3 centièmes. 3 points de pourcentage, c'est donc la différence entre deux pourcentages, entre 2 % et 5 %, par exemple.*

*Point de base : égale un centième de point de pourcentage, ainsi 50 points de base valent ½ point de pourcentage.*

*Les opinions exprimées sous cette rubrique ne sont pas celles de l'ACJT. Les renseignements qui y sont présentés sont fournis par la personne ou l'organisme faisant l'objet de l'article.*

## *Annonce de conférence*

**Conférence de rédaction juridique**, organisée par l'Institut canadien d'administration de la justice, les 11 et 12 septembre 2008, à l'hôtel Crowne Plaza, à Ottawa.

La question thème de la conférence de septembre **VRAIMENT QUI RÉDIGE LES LOIS?** aborde le croisement des rôles de ceux et celles qui prennent part à la composition des textes législatifs (lois et règlements). Pour plus de renseignements sur le programme et pour vous inscrire, visitez le site <http://www.ciaj-icaj.ca/>

**Si vous êtes intéressés à y assister, vous pouvez demander une aide financière à l'ACJT** : vous devrez en contrepartie représenter l'association et rédiger un article dans Juriscribe. Vous êtes priés d'adresser votre demande à la secrétaire de l'ACJT, M<sup>me</sup> Nicole Roch : [nicole.roch@sympatico.ca](mailto:nicole.roch@sympatico.ca)

**A.C.J.T.**



**C.A.L.T.**

[www.acjt.ca](http://www.acjt.ca)

# Avocat(e)s – traducteurs / réviseurs

Heenan Blaikie

Heenan Blaikie est à la recherche d'un(e) traducteur (trice) pour rejoindre son équipe de Montréal. Il s'agit d'un second poste créé depuis le début de l'année pour répondre aux besoins croissants de sa clientèle. Idéalement, le (la) candidat(e) possédera une dizaine d'années – ou plus – d'expérience. Exceptionnellement, les candidat(e)s plus juniors pourront être considérés s'ils possèdent une expérience particulièrement intéressante.

De préférence, le (la) candidat(e) aura acquis son expérience en cabinet d'avocat, cabinet comptable, cabinet de traduction ou sera travailleur autonome. Il s'agit d'un poste de traducteur / réviseur de l'anglais vers le français dont les principales tâches seront la traduction dans les domaines des valeurs mobilières (en grande majorité), des contrats et du droit commercial. Le (la) candidat(e) devra être autonome, déterminé(e), avoir le souci du détail et la facilité à travailler en équipe.

Heenan Blaikie offre un milieu stimulant, des dossiers d'envergure, le soutien d'une équipe compétente et réputée ainsi que la chance d'acquérir une expérience hors pair et de participer à la croissance de l'équipe. Le cabinet offre également un salaire concurrentiel et une gamme complète d'avantages sociaux.

Vous possédez les qualités requises et êtes prêt(e)s à relever de nouveaux défis ? Faites-nous parvenir votre dossier en toute confidentialité. Les dossiers envoyés directement au client seront automatiquement réacheminés pour fin d'étude.

RECRUTEMENT JURIDIQUE  
**HANEY**  
LEGAL RECRUITMENT

**ME CAROLINE HANEY**, LL.M., LL.B., CRHA

1250, René-Lévesque Ouest, bureau 2200, Montréal (Qué.) H3B 4W8 • Tél.: 514.989.3100  
caroline@haneyrecrutementjuridique.com [www.haneyrecrutementjuridique.com](http://www.haneyrecrutementjuridique.com)

**A.C.J.T.**



**C.A.L.T.**

[www.acjt.ca](http://www.acjt.ca)



## *Journées Maximilien-Caron*

(Conférence tenue le 25 avril 2008 à l'Université de Montréal)

Sur le thème « Convergence, mutation et harmonisation des systèmes juridiques », les seize conférenciers invités à cette journée se sont demandés, dans la foulée du rapport de la Banque mondiale intitulé *Doing Business*, s'il est vrai que les systèmes de droit sont en concurrence et s'il est possible et utile d'évaluer leur efficacité respective dans l'arène économique, ce à quoi la Banque mondiale a prétendu s'employer. Comme on peut s'en douter, ce n'est ni le droit musulman ni le droit talmudique ni le droit coutumier qui s'opposent dans cette arène, mais bien la common law et le droit civil, ce dernier système étant celui, doit-on le rappeler, dans lequel vit le tiers du globe. Alors? Pourquoi la tradition juridique gagnante de ce concours arbitré par la Banque mondiale est-elle la common law? Pourquoi le droit anglais s'applique-t-il à la grande majorité des contrats internationaux? Pourquoi le droit de l'État de New York est-il le droit qui prévaut dans le domaine des contrats et de la finance et pourquoi la langue anglaise est-elle la *lingua franca* du monde des affaires, pour ne pas dire du monde tout court?

Chacun des conférenciers, regroupés en quatre ateliers, a réagi au rapport *Doing Business*. Certains ont réfuté complètement la démarche de la Banque mondiale. D'autres ont opposé à l'idée d'une quelconque suprématie d'un système sur l'autre l'exemple du droit européen, amalgame de droits nationaux qui, bon gré malgré, sont obligés d'interagir et de se compléter en abandonnant lentement des concepts conflictuels pour s'harmoniser. D'autres enfin ont nié toute viabilité à l'idée d'harmonisation des droits, idée aussi folle à leurs yeux que l'harmonisation de toutes les religions.

Bref, à boire et à manger dans chacune des interventions, et une occasion de réfléchir sur des questions aussi diverses et importantes que le rapport entre le droit et la langue qui le porte, l'influence des institutions juridiques sur le développement économique, ou la finalité des systèmes juridiques, régulateurs d'échanges économiques ou arbitres d'intérêts sociétaux beaucoup plus larges.

## *Congrès du Barreau du Québec*

« Mémoire d'avenir ». Tel était le thème du 53<sup>e</sup> congrès du Barreau du Québec qui s'est tenu à Québec du 29 au 31 mai dernier. Peut-on dire qu'on a assisté au congrès du Barreau quand on n'a pu suivre aucune des activités sociales proposées et seulement deux ateliers sur les trente figurant au programme? Pour profiter de tout cela, il faut non seulement avoir tout son temps, mais aussi avoir le don d'ubiquité.

Au chapitre des activités de formation, je me remets lentement de n'avoir pu suivre des ateliers portant sur des domaines très nouveaux comme le droit d'auteur et les technologies de l'information, ou très chauds comme l'éthique et la discipline. Fort heureusement, l'atelier que j'ai suivi en matinée sur le langage simple et clair m'a fourni une foule de trucs très pratiques sur la meilleure façon de transmettre le message juridique, et celui que j'ai suivi en après-midi sur la place du droit civil dans la législation fédérale a renouvelé mon étonnement devant la fécondité du rapprochement entre nos deux cultures juridiques.

A.C.J.T.



C.A.L.T.

[www.acjt.ca](http://www.acjt.ca)



Au chapitre des activités sociales, je ne saurai jamais ce qu'un de mes parents a peut-être ressenti en empruntant les circuits de la luxure et de l'ivrognerie (activité « Vie nocturne dans la ville de Québec au XIX<sup>e</sup> siècle ») ou en partageant avec les Hurons le rituel de la tente de sudation (activité « Village huron »). Mais j'aurai eu le plaisir de retrouver des confrères et des consœurs qui ont été témoins de ma jeunesse et de mes premiers pas dans l'exercice de la profession et d'échanger avec eux sur le temps qui a passé et sur celui que nous vivons maintenant.

## *Nouvelles en vrac*

### **Perfectionnement**

**Magistrad** : surveillez le calendrier des cours sur <http://www.magistrad.com>

Consultez le calendrier de l'**OTTIAQ** pour le programme d'automne-hiver :  
<http://www.ottiaq.org>

*L'ACJT fête ses vingt ans d'existence !  
Surveillez les activités de l'automne 2008 !*

**A.C.J.T.**



**C.A.L.T.**

[www.acjt.ca](http://www.acjt.ca)

**Prochaine date de tombée :  
15 septembre 2008**

**Adresse d'envoi des articles :  
aline\_manson@yahoo.ca**